

# Les infos

Vendredi 2 Mars 2007



## MILLESIME 2006

Les montants de la participation et de l'intéressement vont être étudiés la semaine prochaine par la Commission ad hoc du CCE. Leur augmentation prévisible, au vu des résultats de l'entreprise, avait été brandie par la DRH pour donner du poids aux mesures salariales de cette année. Cette augmentation additionnée aux mesures de l'accord salarial devait en effet approcher des 1000 euros demandés par les organisations syndicales. Ainsi, pour la seconde année d'application de l'accord participation / intéressement (le 1er du genre signé à la SG par la CGT), le montant global serait en hausse de 21% à 114,5 millions d'euros. Pour mémoire, il était déjà en hausse l'an dernier de 40%. Chacun devant toucher 8,12% du salaire de base brut annuel. Si l'on tient compte des plafonds et des plafonds de versement individuel, ce serait donc entre 1890 et 5095 euros qui viendraient s'ajouter aux 220 euros de la dernière mesure obtenue lors de la négociation salariale.

## DURA LEX, SED LEX...DUREX

Les choses se tendent souvent en coulisses avant les élections... C'est généralement le cas, et cela vaut aussi pour les élections d'entreprises. Celles du CE et des DP des services centraux qui devaient se dérouler en décembre 2006 n'ont toujours pas eu lieu pour cause de recours au Tribunal de SUD et du SNB

contre le vote électronique et, par saisie de l'inspection du travail par le SNB, relative au nombre d'élus du CE (et leur répartition entre les 2 collèges). C'est par une lettre du 22 février que l'Inspecteur du Travail nous donne finalement raison...invalidant ainsi la contestation du SNB et, dans la foulée, le mode de calcul des effectifs de la Direction. Ce qui doit être dur à avaler tout de même...

## VOTE ELECTRONIQUE

Il n'y a donc (pour l'instant ...) plus d'obstacle à la mise en place de ces élections. Reste à savoir si l'on votera enfin par voix électronique ou si l'on devra ressortir les vieux bulletins papiers comme l'ont demandé le SNB et SUD. Sur ce point, la Cour d'Appel tranchera le 8 mars. Cette décision aura été précédée d'une audience le 15 février au cours de laquelle il était quand même savoureux d'entendre l'avocat du SNB déclarer qu'en tant qu' « organisation syndicale de progrès, nous sommes bien évidemment pour le vote électronique »...OUF !

## BIG BROTHER

Depuis plusieurs mois déjà, nous ferraillons avec la Direction à propos de la multiplication des outils informatiques qui peuvent attenter aux libertés individuelles et à la vie privée. La CGT et les autres syndicats réclamaient la création d'un correspondant Informatique et Liberté. La Direction y a préféré la constitution d'un « pôle informatique et liberté » au prétexte que le correspondant était une contrainte légale trop lourde en terme de « responsabilité et d'indépendance fonctionnelle ». Ce qui est déjà beaucoup dire...La CGT va toutefois saisir le CCE pour que ce « pôle » soit un véritable garant pour le personnel et non pas, comme il est à craindre, un simple alibi pour la direction. Les marchés financiers n'étant pas, en eux-mêmes, un parangon de vertu en la matière.



CGT Société Générale - SPB Société Générale  
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68  
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net  
Internet : [www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/](http://www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/)  
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT